Les marins russes à Brest

Brest, 4 novembre. — Le banquet offert, ce soir, par le comité de la presse, a été très brillant. Quatre cents personnes y assistaient. Plusieurs toast ont été portés par M. Paillet, président et le commandant russe de Birileff.

L'état du cardinal Lavigerie

Paris, 4 novembre — L'état du cardinal Lavigerie, dont la fête a été célébrée aujourd'hui, avec la pompe habituelle, s'est sensiblement amélioré.

La piraterie au Tonkin

Marseille, 4 novembre. — Des renseignements sur le Tonkin, parvenus par le paquebot français *Sydney*, courrier de Chine, arrivé aujourd'hui, portent que l'amiral Fournier et le résident, M. Grobau, s'étant avancés en reconnaissance, à quatre ou cinq kilomètres de Quang-Yeu, ont failli être pris par les pirates de la bande Luuky, qui opèrent dans les deux Song et qui les ayant aperçus, tentaient un mouvement tournant pour les envelopper.

Heureusement, les canonnières qui les escortaient s'étant aperçu du mouvement, ouvrirent un feu nourri sur les pirates et les obligèrent à rétrograder.

D'autre part, M. Seisthamel, inspecteur de première classe de la garde-civique, a été tué au cours d'une reconnaissance à peu de distance de Yeu-Luu. Un caü et deux minhs ont été tués à ses côtés. Cinq pirates, pris les armes à la main, ont été exécutés le soir même à Yeu-Luu.

Le duc d'Orléans chez l'empereur d'Autriche

Vienne, 4 novembre. — L'Empereur a accordé une longue audience privée au duc d'Orléans.

L'accident de chemin de fer de Conty

Amiens, 4 novembre. — Voici des détails sur l'accident qui s'est produit ce matin en gare de Conty. Un train de voyageurs venant de Saint-Omer et entrant en gare à 10 h. 30 vint donner contre une machine qui manœuvrait sur la même voie. Un choc formidable se produisit; la machine qui manœuvrait fut refoulée en arrière à une grande distance.

Les voyageurs du train ont tous reçu une secousse plus ou moins violente, mais cinq d'entre eux ont été gravement contusionnés.

Mgr l'évêque de Beauvais, qui se trouvait dans le train, n'a pas reçu de blessure, mais son vicaire-général, assis à ses côtés, a été très gravement atteint à la tête et a dû interrompre sa route. Quatre autres personnes ont été blessées, leur état est satisfaisant.

Déraillement d'un train militaire en Allemagne
3 morts. 50 blessés

Berlin, 4 novembre. — Un train militaire a déraillé entre Iwangorode et Sofnowize. Il y a eu trois morts et une cinquantaine de blessés.

Déraillement d'un train en Roumanie
Quatre morts, vingt blessés

Jassy (Roumanie), 4 novembre. — Des malfaiteurs restés inconnus ont enlevé sur un assez long parcours les rails des chemins de fer près de la station Paschkany; un train qui se dirigeait sur cette station a déraillé.

Six wagons ont été entièrement pulvérisés et le feu a pris aux autres. Quatre personnes ont été tuées et plus de vingt voyageurs blessés. Des secours venant de Paschkany ont permis d'arrêter l'incendie.

La guerre aux chrétiens en Chine

Londres, 4 novembre. — D'après le correspondant du *Times* à Singapour, les lettrés et les notables de la province de Hunan ont lancé un manifeste ordonnant à tous les habitants de rechercher et d'expulser tous les chrétiens indigènes ainsi que les « diables » étrangers et de détruire toutes les églises chrétiennes.

Le Congrès de la paix

Rome, 4 novembre. — M. Baju propose que le siège des bureaux du secrétariat international soit placé à Berne. Il propose pour en couvrir les frais d'ouvrir immédiatement une souscription internationale.

M. Imbriani dit que l'idée d'un arbitrage international est grande mais que sa justice est plus grande encore. Le premier principe est celui de nationalité; le second est que le droit de guerre et de paix soit rendu à la nation et à ses représentants.

M. le président invite l'orateur à formuler sa proposition et à l'envoyer au bureau de la présidence. Je l'enverrai répond M. Imbriani, mais elle sera pas approuvée.

M. Imbriani insistant sur la question de nationalité dit qu'il ne reconnaitrait pas qu'on affirmât que la ville de Trieste n'est pas italienne. (Rumeurs)

M. Hubbard demande que la déclaration des peuples soit discutée par la conférence. La séance est levée et renvoyée à demain.

Les élections aux Etats-Unis

New-York, 4 novembre. — On croit que la majorité de M. Flower comme gouverneur de New-York s'élève au moins à 40,000 voix. La *New-York Tribune* dit que Mac Kinley a obtenu une majorité de 18,000 voix comme gouverneur de l'Etat de l'Ohio.

Le *New-York Times* ajoute que la majorité de M. Mac-Kinley est à peine assez grande pour être considérée comme une justification de la politique fiscale à laquelle son nom est si étroitement associé. Par contre, les démocrates peuvent reconnaitre dans leur défaite l'effet de la folie qu'ils ont commise en introduisant la question du libre monnayage dans la campagne électorale.

Les rapports de l'Iowa annoncent la réélection du démocrate Boies, comme gouverneur à une majorité réduite.

Tous les candidats démocrates du Sénat de New-Jersey ont été élus. Les démocrates ont également élu 44 membres à la Chambre sur 60 dont elle est composée.

Un accident de chemin de fer sur la ligne du Nord

Paris, 4 novembre. — Une dépêche adressée à l'*Agence Dalziel*, signale un accident de chemin de fer sur la ligne du Nord à Conty, entre Beauvais et Amiens. Plusieurs personnes auraient été blessées parmi lesquelles un vicaire général blessé à la tête.

MM. Bocher et Dufeuille mandés par Mgr le Comte de Paris

Paris, 4 novembre. — MM. Bocher et Dufeuille, mandés par Mgr le Comte de Paris, partiront le mardi 10 pour Stowe-House, d'où ils reviendront le 13.

Inauguration du buste de Lazare Carnot

Paris, 4 novembre. — Aujourd'hui, à 2 heures, sous la présidence de M. Bourgeois, ministre de l'instruction, a été inauguré, rue Touarre, 11, le buste de Lazare Carnot, offert par le président à la Société pour l'instruction élémentaire, fondée par Lazare Carnot, en 1815. Le buste est placé sur la façade de l'hôtel.

Le nouveau groupe de l'extrême gauche

Paris, 4 novembre. — Il est toujours question dans les couloirs d'un essai de reconstitution du groupe de l'extrême gauche qui aurait aussitôt pour conséquence celle de l'ancienne Union républicaine. On prête même des velléités de résurrection au centre gauche; mais tout cela est encore mal défini; une certaine indécision se manifeste parmi les radicaux eux-mêmes. Quant aux promoteurs de la reconstitution, ils s'attachent à atténuer son caractère agressif ; elle ne serait nullement une machine de guerre ; elle aurait simplement pour but de stimuler le gouvernement et la Chambre dans la voie des réformes sociales; le nouveau groupe s'intitulerait groupe progressiste.

Les poursuites contre l'archevêque d'Aix

Paris, 4 novembre.— Le vicomte de Roquefeuil vient d'adresser à Mgr Gouthe-Soulard, au nom de l'Association de la Jeunesse catholique, une lettre d'adhésion à la protestation de Sa Grandeur contre la circulaire du garde des sceaux. Nous en extrayons le passage suivant :

« Quelle que soit la sentence des tribunaux, Monseigneur, la conscience publique vous absout et vous félicite parce que vous aurez été devant les magistrats le glorieux champion de la liberté et de la dignité des évêques, des catholiques et de tous les citoyens. »

Les fêtes de Brest

Brest, 4 novembre. — Vingt-quatre convives assistaient au diner offert à l'*Hôtel Continental* par les chefs de service du port de Brest. L'amiral de Libran préfet maritime intérimaire, présidait, et a porté le premier toast le plus chaleureux au tsar, à la tsarine, à la marine russe et aux officiers du *Minine*. Le commandant de Birileff s'est levé et ne pouvant s'exprimer facilement en français, a chargé M. Kerros, consul, d'être son interprète. M. Edouard Kerros, consul, a alors prononcé l'allocation suivante :

« Amiral, messieurs, monsieur le commandant m'a prié en son nom et au nom des officiers du *Minine* de vous témoigner tous les remerciements de l'accueil si cordial et si sympathique qu'il reçoit de tous. Il en est extrêmement touché et s'en souviendra toujours. Il aimera à évoquer ces agréables souvenirs dans les loisirs de ses longues traversées.

» Comme le commandant l'a souvent répété, il est brestois de cœur et son plus grand désir sera de se retrouver parmi nous. Nous aurons donc, je l'espère, dans un temps plus ou moins éloigné, le plaisir de lever encore notre verre à la prospérité des deux nations amies.

» Merci aussi en mon nom personnel, amiral, messieurs, à la marine française. »

Après M. Kerros, M. Delobeau, maire, et M. Cothereau, sous-préfet ont dit combien ils étaient touchés par les sentiments exprimés dans l'allocution de M. Kerros au nom du commandant de Birileff. Après ces toasts si chaleureux et si cordiaux, les convives ont passé dans le salon ou le café était servi. Hier soir, une grande retraite aux flambeaux a parcouru vers huit heures, les rues du quartier de Recouvrance. Des matelots russes faisaient partie de la retraite et ont été acclamés.

Le drame de Rouen

Rouen, 4 novembre. — Planchon, le secrétaire de police qui tenta de tuer sa femme lundi, s'est tiré ce matin un coup de revolver dans la tête. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu. Son état n'est pas grave. Il est maintenu à la disposition de la justice.

Grands incendies

Lyon, 4 novembre. — Un incendie a détruit complètement l'usine Rodartre, fabricant de cercueils. Grâce aux prompts secours, le feu a pu être rapidement éteint. Les dégâts sont évalués à 30.000 fr.

Shanghaï, 4 novembre. — Un immense incendie a éclaté à Hankow dans un quartier très populeux. Environ 1.300 maisons sont atteintes et dix mille personnes au moins sans abri.

La conférence interparlementaire de la paix

Rome, 4 novembre. — La séance de la conférence interparlementaire de la paix est ouverte à onze heures et demie. La conférence approuve une protestation de M. Hirsch, présentée au nom des députés allemands, tendant à ce que la langue française soit la langue officielle. Le président, M. Biancheri, ouvre la discussion de la proposition de constituer un comité parlementaire international ; cette proposition, ainsi qu'une autre de M. Bonghi, seront examinées par le bureau définitif.

Les incidents de Rome

Livourne, 4 novembre. — Une manifestation imposante a eu lieu à Riomarina pour protester contre les attaques dont les pèlerins ont été l'objet et pour blâmer l'adresse envoyée au roi par la municipalité; celle-ci a donné sa démission.

Le voyage du tsar

Dantzig, 4 novembre. — La *Gazette de Dantzig* prétend que lorsque le train qui portait le tsar et sa famille passa sur la Vistule, les soldats tirèrent sur une barque suspecte dont les passagers refusaient de s'arrêter.

Les élections aux Etats-Unis

New-York, 4 novembre. — Une grande agitation règne aux Etats-Unis, dans les divers Etats, au sujet des élections. Les dépêches parvenues jusqu'ici des différentes villes ne donnent pas encore des résultats complets. Les démocrates paraissent gagner du terrain et en dépit de la victoire éclatante, dans l'Ohio, de Mac-Kinley, républicain et protectionniste, la majorité semble devoir rester au parti démocrate. Voici les dépêches de sources diverses.

New-York, 4 novembre. — Les nouvelles élections de l'Etat de New-York, en dehors de la cité, démontrent que les démocrates gagnent du terrain, surtout à Brooklyn. M. Brown, démocrate, a été élu, avec 15 à 20,000 voix de majorité, gouverneur du Maryland. M. Russell, démocrate, serait également élu gouverneur du Massachusetts.

Colombus, 4 novembre. — M. Mac-Kinley, auteur du tarif qui porte son nom, a été élu gouverneur de l'Ohio. Les républicains l'emportent aussi pour la législature de l'Etat.

New-York, 4 novembre. — Tous les candidats démocrates pour la législature de Virginie sont élus à une grande majorité. Les résultats des élections, jusqu'à présent connus, font prévoir que M. Flower, démocrate, sera élu gouverneur de l'Etat de New-York, avec une majorité de 20,000 voix.

Les scandales de Bessèges. — Une nouvelle arrestation

Bessèges, 4 novembre. — M. Mozert, membre de la sous-commission de la loterie de Bessèges, vient d'être écroué; on le soupçonne d'être compromis dans l'affaire des détournements.

La succession du général Boulanger

Bruxelles, 4 novembre. — Le montant des sommes qui grèvent la succession du général Boulanger est fort minime. C'est le notaire Lecocq, d'Ixelles, qui présidera à la levée des scellés qui aura lieu jeudi, et le notaire Thierret, qui représentera les absents. Le gouvernement français se désintéresse complètement comme on l'a dit, de la succession. Du reste, la loi française qui autorise les ministres à assister à l'ouverture des papiers d'un ancien ministre n'est pas applicable en Belgique.

L'incident chilio-américain

New-York, 4 novembre. — On dit couramment que M. Blaine, depuis son retour à Washington, a hautement manifesté sa désapprobation de la conduite de M. Egan et du capitaine Schley, qui cherchaient à précipiter un conflit entre les Etats-Unis et le Chili.

La situation en Chine

Londres, 4 novembre.— Les dernières nouvelles de Chine donnent la situation comme très menaçante. Les violences seraient à la veille de recommencer.

La mort du prince Lucien Bonaparte

Rome, 4 novembre. — Nous avons annoncé la mort à Fano du prince Lucien Bonaparte. Il était né en 1813 et habitait habituellement en Angleterre, dans le quartier de Bayswater, à Londres. Le prince Lucien Bonaparte était né à Torngrove, près Worcester, en Angleterre, le 4 janvier 1813, du second mariage du prince Lucien, frère de Napoléon Ier, avec Alexandrine, veuve du banquier Jouberthon, née de Bleschamp. Il était frère du prince Pierre Bonaparte. Le prince Lucien avait épousé la fille d'un sculpteur lucquois, Marianne Cecchi, dont il vivait séparé depuis de longues années, et qui est morte à Ajaccio l'année dernière. Il n'en avait pas eu d'enfants.

Mort du capitaine comte d'Harcourt

Paris, 4 novembre. — Le capitaine de vaisseau en retraite comte d'Harcourt, est décédé à Paris, à l'âge de 78 ans. Comme capitaine de frégate, il avait commandé, en 1855, une des trois batteries flottantes cuirassées qui ont pris part à l'attaque de Kinburn et décidé du sort de la forteresse russe.

150.000 francs caducs au cimetière

L'administration municipale de Reims avait accepté un don de 150.000 fr. pour le cimetière Ste-Geneviève bien qu'il y eût la clause qu'au cimetière Sainte-Geneviève il y aurait une chapelle des dernières prières pour ceux qui voudraient en user. En haut lieu, on a opposé un *veto* absolu et la chapelle étant une condition *sine qua non*, la donation est caduque. Et les travaux préparatoires sont arrêtés, le fermier va reprendre son terrain et la franc-maçonnerie triomphe, malgré les désirs de toute une population et même de son conseil municipal radical.

Un roi mathématicien

Depuis deux ans, un des fils du vice-roi d'Annam est à Paris, pour faire ses études, Après un stage à l'école coloniale, il suit les cours de mathématiques élémentaires. Il est, paraît-il, d'une force exceptionnelle en géométrie et en algèbre. Deux jeunes tonkinois qui suivent les mêmes cours, lui servent de chambellans, l'un porte sa serviette, l'autre son pardessus.

L'alliance russe et le second empire

Les *Mémoires* du duc de Morny qui viennent de paraitre, empruntent évidemment un caractère d'actualité au récit de l'ambassade dont l'homme d'Etat qui joua un rôle si considérable lors du coup d'Etat de 1851, fut chargé en Russie après le traité de Paris et pour le couronnement d'Alexandre II. On y voit que, dès cette époque, la convenance de rétablir avec la Russie les rapports d'intimité qui existaient entre les deux pays depuis le commencement du dix-huitième siècle, préoccupait les chefs des deux gouvernements.

C'était, en effet, la politique essentiellement nationale et française de la Restauration.

M. de Morny raconte avec détail les confidences qu'il reçut d'Alexandre II à ce sujet. Ces conversations dont le thème a cent fois varié quoiqu'il soit constant, ont un charme rétrospectif incontestable. On sait, du reste, que ces tendances à un rapprochement sérieux, avaient abouti. Malheureusement, les incidents du voyage du tsar à Paris en 1867, ébranlèrent cette confiance récente et le général Fleury ne put, lors de sa délicate mission à Saint-Pétersbourg, arriver à vaincre les préventions du souverain russe et ses convictions au sujet de l'instabilité du régime impérial.

A la frontière marocaine

Tlemcem, 4 novembre. — Les nouvelles reçues du Maroc présentent la situation comme continuant à être très troublée. La lutte entre les tribus kabyles et les tribus arabes a repris. Les Trifas fuyant devant les Kabyles, sont divisés. Une partie est allée au delà de la Moulouya. Le reste est campé entre Adjeroud et Driona, le long de la frontière. L'agitation qui règne dans le Sud est fomentée par Bou-Amené. Notre vieil ennemi est parvenu à rallier les Chama baâ, qui nous paraissaient acquis, et sous son inspiration, un parti de Touaregs se porte au-devant des caravanes qui se dirigent vers Gabès.

Le major Breton

Paris, 4 novembre. — Le médecin-major Breton a été transféré hier matin à la prison militaire du Cherche-Midi. Il était conduit par deux sous-officiers de gendarmerie. M. Breton occupe au Cherche-Midi la chambre qui fut donnée au général Caffarel, lors des affaires Wilson.

La grève des verriers

Rives-de-Giers, 4 novembre. — Les délégués des grévistes qui étaient allés conférer avec le préfet de la Loire, ont rendu compte de leur entrevue à cinq cents grévistes, réunis à la salle de la *Rotonde*.

Ils ont déclaré que M. Lévine avait promis de se rendre à Rives-de-Giers en vue d'un accord entre patrons et ouvriers. La discussion ne porte plus que sur la casse de rebut et la suppression de la garniture. Le préfet a promis, ce soir, à M. Richarmes, d'intervenir comme conciliateur sinon comme arbitre.

D'autre part, les journaux annoncent que quelques maîtres verriers seraient peut-être disposés à se rendre à Paris, pour y conférer avec les délégués ouvriers. Cette nouvelle semble inexacte pour la région de Lyon.

LA TRIPLICE OU TRIPLE ALLIANCE

N'allez pas la chercher dans les chancelleries,
Où règne sans rival le dieu des fourberies;
C'est Vaissier qui vous offre avec le fin CONGO,
La TRIPLICE du BON, de l'UTILE et du BEAU.

Un Diplomate à l'Inventeur du Roi des Savons.

57556d

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La messe de la société de secours aux blessés militaires de terre et de mer. — Le général Loizillon, commandant le premier corps d'armée, vient d'adresser à Mme Constantin Descat, présidente de l'œuvre, tous ses regrets de n'avoir pu assister à la cérémonie dont nous avons rendu compte hier; le général, retenu à Paris par les opérations de la commission de classement, a envoyé son offrande comme témoignage de sympathie pour l'œuvre des blessés militaires. M. Léonard Danel, président d'honneur de la société de secours à Lille, a également exprimé ses regrets de n'avoir pu se rendre hier à Roubaix, et a de même envoyé son offrande.

Nous avons omis de citer, parmi les dames présentes à la cérémonie, Mme Ferlié; Mme Léon Allart, vice-présidente du comité, très dévouée à l'œuvre, empêchée d'assister à la messe, s'était fait excuser.

Un sermon flamand sera donné dans la chapelle des Carmélites, rue Saint-Antoine, le dimanche 8 novembre, à quatre heures du soir.

Ecole nationale de musique. — L'importance toujours croissante de l'Ecole nationale de musique, a décidé l'autorité supérieure, à augmenter de trois membres la commission de cet établissement artistique. Par arrêté en date du 30 octobre, M. le Préfet vient de nommer à ces fonctions : MM. Catteau Henri vice-président, soliste de la *Grande-Harmonie*, musique municipale; Dujardin Eugène, ancien élève du Conservatoire de Paris; Valentin Victor, filateur, pianiste.

L'incendie de la rue des Arts. — Les dégâts causés par l'incendie qui s'est déclaré, il y a quelques jours, chez MM. François Roussel père et fils, rue des Arts, s'élèvent à 400.000 francs pour les marchandises et à 70.000 francs pour les bâtiments.

L'explosion de la rue des Arts. — L'état du domestique Mielle, la victime de l'explosion de la rue des Arts, s'améliore. La fièvre a cessé dans la journée de mercredi. La victime est soignée chez son patron, M. Duburcq, rue des Arts. M. le docteur de Chabert qui l'a visité dans la soirée de mercredi, a déclaré que quelques semaines de repos suffiraient pour son complet rétablissement.

Chronique des batailleurs. — Dans l'après-midi de mardi, un rassemblement considérable s'était formé rue de l'Epeule, autour de deux individus qui se battaient copieusement, à poings que veux-tu : c'étaient les nommés Florimond Debavère, âgé de 19 ans, teinturier, habitant la rue Decrême, et Ignace Declercq, 41 ans, demeurant rue de Lille, qui se livraient à ce combat singulier. Au dépôt du second arrondissement où ils ont été conduits, on a reconnu qu'ils étaient manifestement ivres.

Vol d'une brouette — Mardi vers midi, M. Henri Vanhertrazeb, demeurant rue du Nouveau-Monde, venait se plaindre à l'agent de service au Pont du Beau-Chêne de ce qu'on lui avait enlevé une brouette; le voleur, disait-il, avait pris la direction du Pont Salembier. On apprit depuis qu'un nommé Henri Destailleurs, rattacheur, demeurant au Tanquet, avait été rencontré conduisant la brouette. Mais Destailleurs a déclaré l'avoir achetée, pour la somme de quatre francs cinquante a un inconnu. Une enquête est ouverte.

Un quiproquo. — Nous avons parlé hier d'un vol d'argent commis dans un estaminet du quai de Wattrelos : le cabaretier se nomme M. Hossu et le voleur Masquelier, contrairement à ce qui avait été dit hier. Il paraît, au surplus, qu'il n'y a pas eu de vol de montre.

Tombée malade sur la voie publique. — Mercredi midi, une femme inconnue âgée d'une quarantaine d'années et accompagnée de son mari, passait rue Pierre-Motte. En face de l'estaminet du *Bœuf d'or*, elle s'affaissa, prise d'un malaise subit et en proie à une attaque de nerfs. Elle a été transportée à l'établissement sus indiqué, où elle a reçu de son mari et de diverses personnes, les soins que nécessitait son état.

Croix. — *Pour un pigeon.* — Il y a quelques jours, M. Henri Dejonckère avait perdu un de ses meilleurs pigeons et en avait fait son deuil. Mardi matin, il apprit que le volatile devait se trouver chez un de ses voisins, M. Louis Dubois. Sans perdre de temps, M. Dejonckère alla chez celui-ci et lui réclama son pigeon en termes d'ailleurs très polis. Dubois répondit par une volée de coups de poing dans la figure de M. Dejonckère — lequel, peu satisfait, comme on s'en doute, a porté plainte. Une enquête est ouverte.

— *Un mari qui veut battre sa femme.* — Sous ce titre, nous avons raconté qu'un nommé Alluin, rentré ivre chez lui, rue Vauban, à Croix, dimanche, avait menacé de tuer sa femme, et l'avait ensuite suivie chez sa belle-mère où elle s'était réfugiée.

M. Alluin nous écrit pour nous prier de dire qu'il n'était pas ivre, qu'il n'a pas menacé sa femme, que celle-ci n'a pas dû se réfugier chez sa belle-mère et que le garde-champêtre n'a nullement dû intervenir.

Wasquehal. — *Un incendie.* — Mercredi matin le feu a consumé une meule d'avoine appartenant à M. Delplanque Dillies, cultivateur au hameau du Cartelot.

Dès le début de l'incendie une foule nombreuse était accourue pour porter secours, mais ces efforts ont été inutiles. On dut se borner à préserver trois autres meules qui se trouvaient non loin de là.

Les pertes sont évaluées à 400 francs et couvertes par une assurance. Les gardes Wauin et Buzy de Wasquehal ainsi que la gendarmerie ont ouvert une enquête pour arriver à connaitre les causes de l'incendie.

Hem. — *Une maison brulée.* — Mercredi matin, vers 10 heures, les habitants de la commune étaient mis en émoi par les sons du tocsin et les cris de : « au feu ! au secours ! » Un incendie venait de se déclarer, dans une maison habitée par M. Léon Spilers, journalier, et située au hameau des Trois baudets.

Le feu prit bien vite de sérieuses proportions; malgré la promptitude des secours, on ne put empêcher le fléau de gagner toutes les dépendances de la maison.

Les pompiers arrivèrent avec leur matériel, malheureusement la pompe ne put fonctionner faute d'eau. Du reste, tout secours eût été inutile, les pompiers ainsi que les habitants accourus sur les lieux durent rester spectateurs impuissants du sinistre.

Les dégâts sont relativement importants, surtout en ce qui concerne le mobilier de ces pauvres ouvriers qui sont loin d'être fortunés.

Tout le mobilier a été la proie des flammes ; rien n'a pu être sauvé.

Quant à l'immeuble, il n'en reste que les quatre murs, la toiture en chaume s'est effondrée dès le début de l'incendie, ensevelissant tout ce qu'elle abritait.

La maison appartenait aux hospices de Roubaix.

Les pertes sont évaluées à 800 francs pour l'immeuble et à 1,500 francs pour le mobilier. Quant aux causes de l'incendie elles sont dues au mauvais état de la cheminée ; le feu a pris naissance dans le grenier, immédiatement en-dessous de la couverture en chaume, ce qui explique la rapidité avec laquelle le sinistre s'est propagé.

Ascq. — *Un incendie.* — Mardi soir, vers 6 h. 1/2, le feu a consumé au hameau des marais deux meules de blé appartenant à MM. Louis Charles, et Jules Marchand, cultivateurs. Les dégâts sont évalués à 1,000 francs et couverts par une assurance.

Les causes de ce sinistre sont totalement inconnues.

COMMUNICATIONS DIVERSES

On nous prie d'insérer la note suivante :

« On rappelle aux membres du *Cercle Polyglotte* que le banquet annuel aura lieu le 7 courant à l'Hôtel Ferraille. Ceux qui désirent y prendre part et qui n'auraient pas encore donné leur adhésion sont priés de le faire pour vendredi soir, dernier délai. »

LE MASSON, dentiste, *cabinet fondé en 1866.* Dents et dentiers perfectionnés. Appareils spéciaux pour le redressement des dents chez les enfants.

Rue de l'Espérance, 6, ROUBAIX.

24863—49520

THÉ CHAMBARD Se Méfier des Contrefaçons

28341

PILULES GICQUEL. la Boîte 1f50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.* — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

5 NOVEMBRE 1827. — Pose de la première pierre du Pont de la Brasserie, à Roubaix, par M. Boyaval-Roussel, maire de la ville. — On venait de mettre sérieusement la main à l'œuvre pour l'achèvement du Canal dont la nouvelle direction avait été approuvée par le ministre l'année précédente. Malheureusement de nouvelles difficultés ne tardèrent pas à surgir et il fallut attendre longtemps encore la réalisation de ce projet si utile, si nécessaire même à l'industrie de notre ville. (Th. Leuridan, *Histoire de Roubaix*, t. V, p. 335).

WATTRELOS

Un accident. — Mercredi après midi, un ouvrier chapentier nommé Jules Vantighem, travaillait au premier étage d'une maison en construction au hameau de Lamartinoire. Tout à coup il perdit l'équilibre et tomba. Ses camarades accoururent et le transportèrent dans une maison voisine où l'on manda un docteur. Celui-ci déclara que l'ouvrier avait le bras droit fracturé et de nombreuses contusions. Après un premier pansement il a été reconduit à son domicile, au hameau de Grimonpont.

La fraude. — Le sous brigadier Bosquet et le préposé Pagès, de la brigade de Roubaix, ont arrêté au sentier Picavet, le nommé Camille Dever, âgé de 17 ans, demeurant à Roubaix, rue de Condé. Ils l'ont trouvé porteur d'une certaine quantité de tabac et d'allumettes de provenance étrangère.

TOURCOING

Questions d'octroi. — Un passage du compte-rendu que nous avons donné de l'audience du 31 octobre, de la Justice de Paix, a pu donner lieu à une fausse interprétation : c'est celui où il est question de chaux broyée par M. Masquillier, **sur ses chantiers**, et du droit de 0,70 c. qu'on lui aurait alors appliqué.

M. Masquillier a bien fait pulvériser de la chaux ; mais en ce temps-là, où la chaux pulvérisée était déjà tarifée, comme elle l'est aujourd'hui, on n'avait établi aucune distiction pour la chaux en roches, qui ne payait, quelle que fut son origine, que 0,20. C'est pour atteindre M. Masquillier ou tout autre entrepreneur qui aurait fait pulvériser la chaux chez lui, que le nouveau tarif a frappé la chaux en roches, de Tournai, du droit de 0,70, comme la chaux pulvérisée.

Or, qu'a-t-on pu gagner à celà ? — L'écart de 0,50 permettait à l'entrepreneur d'opérer la transformation chez lui, au lieu de recourir au chaufournier. Voilà donc un salaire qui profite à l'étranger. Et comme, pour ce travail, il ne fallait pas de spécialistes, et qu'on employait de préférence de vieux ouvriers, à qui on donnait ainsi le moyen de gagner leur vie, il en résulte que maintenant on ne peut plus leur fournir d'ouvrage, les vieux serviteurs tombent à la charge du Bureau de Bienfaisance. Donc, en fin de compte, la ville est loin de réaliser un bénéfice.

Voilà ce que peut produire une règlementation à outrance. Il existe bien d'autres articles à notre tarif d'octroi qui pourraient être l'objet des mêmes critiques.

Ce tarif a beaucoup emprunté à ceux de Lille et de Roubaix. Eh bien, à Lille, la chaux pulvérisée ne paie que 0,30 c., et à Roubaix, on n'élèverait certainement pas la prétention de faire payer à cette chaux, la taxe du ciment, c'est-à-dire 1 franc.

Le tarif précédent taxait, avons-nous dit, comme celui d'aujourd'hui la chaux pulvérisée à 0,70 c., et la chaux en roches à 0,20, quelle que fût sa provenance. L'octroi, voyant après sa transformation à Tourcoing, employer cette chaux en sacs, sous la direction de M. Collart, a fait porter la taxe à 70 c., pour la chaux, en cailloux, destinée à être pulvérisée à l'intérieur.

Mais en définitive, qu'elle soit ou non pulvérisée c'est toujours de la chaux, ainsi qu'il résulte d'un certificat délivré par M. Collart, et produit à la barre du tribunal.

Avis aux intéressés de Tourcoing.

Les funérailles de M. l'abbé Joseph Fichaux, professeur à l'institution Notre-Dame des Victoires à Roubaix, fils de M. le docteur Fichaux, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, mercredi matin. Un grand nombre d'ecclésiastiques, des délégations de l'institution Notre-Dame des Victoires de Roubaix et de l'institution du Sacré-Cœur assistaient à la cérémonie. Une foule nombreuse témoignait par sa présence de la sympathie dont jouit ici une honorable famille si cruellement éprouvée.

La rue de la Cloche était en liesse mercredi à l'occasion d'une brave dame qui convolait en quatrièmes noces. Plusieurs maisons avaient arboré leur drapeau, on avait même dressé une fausse porte près de la demeure des *jeunes époux* qui comptent près d'un siècle et demie à eux deux. La bénédiction nuptiale a été donnée à l'église St-Eloy, au Blanc-Seau.

Un enfant grièvement blessé. — Mercredi, vers 11 heures 1/2, un jeune garçon de 8 ans, Joseph Lebrun, demeurant cour Dewitte, à la Blanche-Porte, était envoyé par un de ses voisins, à la pharmacie Dujardin, rue d'Anvers, pour prendre une bouteille d'extrait de saturne. En descendant sur le trottoir, le pauvre enfant tomba sur la bouteille, dont les éclats lui entrèrent profondément dans tout le côté droit de la figure.

Les lèvres des nombreuses plaies ont été rapprochées au moyen de points de suture, et le petit blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

L'accident de la rue Verte.— La légère amélioration qui s'était manifestée dans la journée de mardi dans l'état de Gustave Vansteenkiste ne s'est malheureusement pas maintenue, et on craignait bien mercredi soir que le blessé ne passât pas la nuit.

Mouveaux. — *Un mendiant qui fait des économies.* — Le garde Gallois voyait, mardi vers 10 heures du matin, un homme frapper à la fenêtre de M. Houset, rentier, place de l'Eglise. L'individu en se retournant aperçut le garde et se sauva, mais il fut bientôt rattrapé et conduit au maire. En le fouillant on trouva sur lui deux porte monnaie contenant, en argent et une faible partie de billon, 44 fr. 13 cent. Cet homme changeait au fur et à mesure, pour ne pas être trop surchargé ! L'arrestation fut maintenue, et M. Gallois, amena lui même, dans l'après-midi, son prisonnier à la gendarmerie. C'est un nommé Jules Montagne, né à Marquette, âgé de 51 ans, demeurant à Roubaix, rue St-Amand, 1. Il se dit tisseur et être sans ouvrage depuis trois mois. Il prétend que ce n'était pas pour mendier qu'il frappait à la fenêtre, mais pour demander à boire !

Halluin. — *Les affaires du 14 juillet.* — La longue et laborieuse instruction à laquelle a donné lieu l'affaire connue sous la qualification de « troubles d'Halluin », vient enfin d'aboutir. Quinze *manifestants* sont renvoyés du chef de tapage injurieux devant la simple police et il n'y aura pas moins de 50 témoins cités : six de ces témoins habitent la Belgique.

Une audience spéciale sera consacrée à cette affaire ; elle est fixée au lundi 7 décembre prochain, à 9 heures du matin. Au nombre des témoins, on compte les deux commissaires de police d'Halluin.

Comme la fameuse affaire de Bousbecques, toute une journée ne suffira sans doute pas.

Bondues. — *L'affaire de mœurs.* — Le procès-verbal est si compliqué, et d'une telle étendue que les trois individus arrêtés n'ont pu être transférés à Lille, mercredi. ils ne partiront qu'aujourd'hui dans la matinée.

LILLE

Chronique électorale.— Plus de six cents électeurs assistaient à la réunion organisée mercredi soir dans la salle de l'Alliance, rue d'Arras, à Lille, par le comité de M. Lafargue.

MM. Ferroul, député de Narbonne, Lespinette, rédacteur au *Réveil du Nord*, et Jules Guesde ont défendu la candidature Lafargue. Ce dernier déclare avoir dans sa poche une lettre accusant formellement un certain rédacteur d'un certain journal connu des auditeurs, d'avoir été mandé dans le cabinet où l'on touche aux fonds secrets.

Un citoyen demande le nom de ce journaliste. M. Guesde s'y refuse, en disant que ce rédacteur se reconnaitra lui-même, et il a ajouté qu'il en est revenu les mains vides, car M. Constans, s'il est prêt à acheter une victoire, ne veut pas acheter une défaite, et le ministre de l'intérieur est absolument convaincu de l'échec de M. Depasse.

On a frappé alors à une autre caisse, dit M. Guesde, à une certaine catégorie d'industrie. L'orateur veut parler des sucriers; ceux-ci ont été mis en demeure de soutenir pécuniairement la candidature Depasse : il est vrai que cette candidature est actuellement tout sucre et tout miel. (Rires et applaudissements.)

Le citoyen Legrand, président, qui lève la séance, rappelle aux ouvriers de s'abstenir d'aller dans les estaminets où on recevrait le *Progrès du Nord*.

— *Au Père-Lachaise*, près du cimetière du Sud, c'est le citoyen Delcluze qui a pris la parole. L'auditoire, au début assez indifférent, s'est un peu échauffé, et c'est aux cris de : « Vive Lafargue ! » que la séance a été levée.

— On annonce, pour ce soir, jeudi, à 8 heures 1/2, dans la salle de l'Hippodrome lillois, une grande réunion publique, organisée par le comité Lafargue et le comité radical. Cette réunion sera présidée par M. Eugène Roche; MM. Millerand, Ferroul et Jules Guesde prendront la parole.

—Par arrêté préfectoral du 2 novembre, MM. Basquin, Desmazières et Lagache, membres du conseil général, ont été désignés pour faire partie de la commission chargée de procéder au recensement général des votes du 8 novembre. La commission se réunira à la préfecture le mercredi 11 novembre, à deux heures.

— On lit dans l'*Univers :*

« On nous écrit de Lille, au sujet de l'élection législative où M. Lafargue se trouve en concurrence avec M. Depasse, que certains conservateurs et même certains catholiques notoires seraient disposés à voter pour le candidat socialiste. Nous n'y pouvons croire.

» Dans la situation qui se présente à Lille, il est manifeste que : placés entre deux candidats également mauvais au point de vue religieux, les catholiques, après avoir eu le tort de ne pas présenter un candidat à eux, doivent maintenant s'abstenir. Si cette abstention n'empêche pas le mal, elle délivre de toute responsabilité dans le mal qu'on ne peut empêcher.

La rentrée des Facultés catholiques de Lille a eu lieu hier. A huit heures, la grande chapelle de l'hôtel académique était entièrement remplie. Le président et les membres du conseil d'administration, les doyens des cinq facultés, les directeurs de l'école des hautes études industrielles et de l'école d'agriculture, les professeurs et un très grand nombre d'élèves ont assisté à la messe qui a été célébrée par Mgr Baunard. Nous n'avons jamais vu une affluence aussi considérable, et si le mouvement de cette année se maintient, si de toutes les parties de la France les étudiants continuent à affluer, la chapelle sera insuffisante pour les contenir.

Après l'Evangile, Mgr Baunard a prononcé une de ces simples, substantielles et touchantes allocutions qui vont au cœur, et laissent dans l'esprit d'utiles et profonds enseignements. Il a rappelé les paroles adressées par Léon XIII au pèlerinage de la jeunesse catholique, et il en a donné le commentaire le mieux approprié à cet auditoire dont il est si absolument le maître, parce qu'il l'aime de toute l'ardeur de son cœur sacerdotal. Il en a exposé les enseignements, les avertissements et les encouragements.

Le tableau qu'il a tracé des deux jeunesses dont l'une sans foi, sans loi doit être l'instrument de toutes les destructions, tandis que l'autre croyante, disciplinée, éclairée assure à la patrie le concours le plus efficace pour son salut et sa prospérité, a dû vivement impressionner ces imaginations ouvertes à toutes les nobles idées, à toutes les inspirations généreuses. C'est le recteur qui a parlé, c'est le prêtre, c'est le père, et il a été entendu et compris.

Coups de couteau à Saint-Maurice-lez-Lille. — Hier vers quatre heures de l'après-midi, une scène sanglante s'est déroulée à l'estaminet du *Jardin Botanique*, près du cimetière de l'Est. Un sieur X..., marchand de chiffons, ayant laissé la majeure partie de sa raison au fond des chopes, apostropha grossièrement une dame de la rue de Roubaix, Mme B..., qui prenait un verre de bière dans la maison.

A un moment donné, l'ivrogne, saisissant un couteau, en frappa à plusieurs reprises cette dame à la tête. La malheureuse s'affaissa, en perdant le sang en abondance. Un des témoins de cette scène de sauvagerie, M. D..., intervint heureusement et repoussa le forcené qui s'acharnait sur sa victime. Celle ci a reçu les premiers soins dans l'estaminet. Son état n'est pas sans inspirer d'inquiétude.

Concerts et Spectacles

L' « Avenir ». — Un concert sera offert par la société chorale l' « Avenir » à ses membres honoraires, dans la salle de la *Concordia*, rue de Lannoy, 63, le dimanche 8 novembre, à cinq heures et demie. Voici le programme :

1. *L'Orphéon c'est le Peuple*, chœur, l'*Avenir*, 2.

FEUILLETON DU 6 NOVEMBRE. N° 37

QUAND ON AIME

Par Pierre Maël

DEUXIÈME PARTIE

Fleurs de printemps

VII

La logique de Marc

Celui-ci écumait. Une sorte de râle crépitait dans sa gorge.

— En voilà assez, Monsieur, — clama-t-il enfin, dans une émission de voix étranglée.

Marc ne quitta ni le ton, ni l'attitude qu'il avait prise.

— Soit ! Monsieur, — conclut-il. — Aussi bien me fatiguerais-je le premier à vous cracher mon mépris à la face. Je me tiens à votre disposition, et ne me réserve que le temps de trouver moi-même deux amis. Le lieu du rendez-vous sera, si vous le voulez bien, demain matin, chez votre ex-garde Louveau, aujourd'hui cabaretier à vos ordres.

Et, sans autre formule de politesse envers son adversaire, mais se découvrant devant les deux amis, ses témoins obligés et imposés par les circonstances mêmes, Marc se remit à descendre tranquillement le sentier vers la route du bord de l'eau.

Maintenant que « c'était fait », irrévocablement, irréparablement, il se sentait presque l'esprit en repos.

Le commandant dirait et ferait ce qu'il voudrait. Ce que Trémorgan allait lui demander tout de suite, c'était d'être son premier témoin. Quant au second, le jeune homme ne voyait pas bien encore aux services de qui il pourrait recourir.

N'importe ! Il avait le temps de réfléchir et de trouver. Il le croyait du moins.

Et quand il eut disparu sur le sentier, suivi d'assez près d'Adolphe Le Roux, écumant de colère et ne cessant de répéter avec rage et haine : « Oh ! Je le tuerai, bien sûr ! Je le tuerai ! » accompagné des deux témoins visiblement influencés par la véhémente apostrophe de l'officier, Ervoan Kerjû se releva du fourré, et fixa un lourd regard, pareil à ceux que promènent les lions en cage, sur le groupe des trois hommes s'éloignant du lieu où la scène venait de s'accomplir.

On entendait la voix de Le Roux fuser par éclats et par syllabes :

— Oui ! Je le tuerai ! le tuerai ! tuerai !

Un ricanement grinça sur la bouche d'Ervoan. Il murmura lentement :

— Non pas, camarade, non pas. C'est pas lui qui doit mourir, c'est toi !

Et, à son tour, le passeur se mit à descendre le chemin, gagnant la berge.

. . . .

Pendant ce temps, au manoir, le calme s'était rétabli peu à peu.

Le commandant de Rosnerho s'isolait afin de pouvoir mieux réfléchir sur les obligations que lui créait la situation.

Elle était toute nouvelle pour lui. Jamais il n'avait pu soupçonner même ce qui venait de s'accomplir. Pour cette nature droite et loyale, la prévision de la malignité humaine ne pouvait exister. Comment l'aurait-il eue, lui qui n'avait vécu que dans un milieu de franchise et de simplicité ? Certes les hommes auxquels il avait affaire n'étaient point des saints. Irascibles, violents, ils étaient susceptibles des pires écarts d'une spontanéité naturelle. Yves de Rosnerho avait trouvé chez ses hommes l'indocilité, la colère, l'ivrognerie et d'autres défauts encore qui tiennent à l'immédiateté de l'afflux passionnel. Mais rien, dans cette expérience des hommes disciplinés n'avait pu lui fournir l'intention ou l'induction des vilenies calculées et préméditées. Il en était donc encore à la surprise que lui causait la première infamie constatée.

Or, les réflexions qu'elle lui causait, au travers de leur douloureux passage lui laissaient toutes la même conclusion désolante. L'insulte était formulée, avérée. On avait voulu imputer à honte, avec intention, de pauvres lettres sans importance et sans conséquence. On les lui avait jetées à la tête dans le but évident d'inciter à une provocation. Seul, M. de Rosnerho aurait pu laisser tomber cette injure. Il en est qu'on ne relève pas, et celle-ci en était une au premier chef.

Mais, en l'espèce, laisser l'injure impunie, c'était inviter le coupable à recommencer; c'était lui dire que, pour les trois femmes qu'il avait essayé d'intimider et de flétrir, il n'existait point de défenseur naturel, d'homme dont elles pussent invoquer l'appui et la protection.

A la vérité, la loi contient quelques rigueurs à l'adresse de ces félonies. Et il n'eût pas été bien difficile d'assimiler à un chantage la démarche d'Adolphe Le Roux. Mais ici encore se dressait un obstacle invincible : la publicité des débats. Invoquer la loi, c'était mettre tout le monde dans la confidence. Quel scandale, dès lors ! Le commandant de Rosnerho faisant appel aux juges contre un membre de sa propre famille, pour venger la mémoire outragée de sa femme morte, dans une affaire que l'intérêt des deux parties était d'étouffer ! Sans compter que le préjugé a pour aphorisme, pour axiome même en ces matières, qu'il n'y a pas de fumée sans feu ». C'est même là ce qui fait de la calomnie le plus lâche et le plus odieux des crimes, le crime inexplicable pour tout dire, ainsi que l'a précisé la formule célèbre : « Calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose. »

Oui, « toujours quelque chose, » car celui-là même qui la rejette ne laisse pas que d'en subir l'influence. Tôt ou tard, un événement fortuit, inexpliqué, suffit à ranimer le soupçon, à lui créer de nouvelles apparences, et le plus convaincu de l'inanité des propos calomnieux, peut, à la distance des événements, se laisser ressaisir par le doute.

Non, ce dernier moyen, le recours à la justice, eû été un remède pire que le mal.

Le commandant, très perplexe, se promenait, la tête en feu, dans les allées du jardin. Comme un refrain, la conclusion lui revenait. C'était à lui-même d'être son propre justicier, à lui de briser ces velléités de perfidies qui lui donnaient la mesure de l'ennemi qu'il avait à combattre. Il devait demander raison au misérable.

Et voilà que les réflexions de l'incertitude faisaient place, à mesure qu'il concluait, aux attristantes conjectures.

En la circonstance, ce duel se présentait à lui dans les pires conditions.

L'homme qu'il allait combattre était capable de toutes les trahisons. Il venait de le prouver surabondamment. Mais il n'avait besoin d'aucun mode de trahison pour être, en réalité, le plus fort. N'était-il pas déjà pourvu d'une supériorité manifeste dans cet art détestable qui peut donner l'avantage au coquin sur l'honnête homme ? Habitué à braver la mort sous tous ses aspects, le capitaine de vaisseau se révoltait contre ce dernier aspect, contre cet inepte préjugé qui saluait dans le vainqueur d'un combat singulier, le possesseur d'un droit, et faisait du plus fort le plus juste.

En même temps, il voyait sa maison en deuil, sa mère, Lydia et Paule couvertes du voile noir des douleurs inconsolables. Il se disait qu'après s'être promis le mariage de sa fille et ses propres fiançailles avec la chère créature, dont il venait une fois de plus et avec quelle admiration, de constater les sublimes vertus, il n'avait présentement en vue que la perspective d'une mort presque certaine, car une rencontre de ce genre, fondée sur de telles raisons, ne pouvait qu'aboutir à une issue fatale.

Il se secoua vivement et redressa sa belle tête énergique.

A quoi servaient de telles réflexions, puisque la conséquence était inéluctable, puisqu'il y avait nécessité à trancher le débat l'épée ou le pistolet à la main ? Il ne pouvait que s'amollir à leur influence. Mieux valait brusquer le dernier terme.

Ennemi en soi du duel, il l'acceptait pourtant ; il subissait, comme le premier venu, la suprématie du lieu, de l'heure et des circonstances. Il était prêt à se battre, par raisonnement et prévoyance.

Quand la résolution se fut enfin ancrée dans son esprit, Yves de Rosnerho décida de l'accomplir sur l'heure. Tout retard, à cet instant, ébranlait sa confiance et ajoutait aux chances de son adversaire.

Et, comme venait de le faire Marc de Trémorgan pour son compte, il se disposa à quitter furtivement le château pour courir à la recherche de Le Roux.

Un détail d'ordre vulgaire vint, à ce moment, le préoccuper.

Il ne pouvait sortir tête nue, comme il était en ce moment. Pour reprendre sa coiffure, il devait rentrer dans le salon où il l'avait laissée. Dans ce but, à pas de loup, pour ne donner aucun éveil aux femmes, il se rapprocha de la maison.

Mais, comme il se disposait à y entrer, il s'arrêta sur le seuil, fasciné, bouleversé par le tableau que lui livrait la fenêtre demeurée ouverte.

Il croyait pouvoir se dérober aux objurgations, aux lamentations des femmes. Et voilà que le spectacle intérieur lui montrait une scène qui lui mettait au cœur une douleur plus poignante que n'avaient pu lui en mettre ses plus cruelles méditations.

Manifestement, elles avaient prévu la terrible conséquence de la crise. Et n'ayant plus de recours aux hommes, elle s'adressaient à Dieu.

Au milieu du salon, Mme de Rosnerho, Paule et Lydia priaient agenouillées. Tout au fond de la chambre, Marie-Anne était également à genoux. De sa place, Yves voyait celle-ci de face. Elle sanglotait en répondant les « *priez pour nous* » des litanies de la Vierge, que l'aïeule récitait à haute voix. La vieille dame était sublime de calme et de courage. Paule avait la tête penchée, Lydia cachait son visage dans ses mains, et entre ses doigts, coulaient des larmes qui tombaient, lourdes, jusqu'à terre.

Il ne pouvait entrer, et le trouble qu'il ressentait le tenait immobile, cloué à sa place.

Seulement ce trouble dégageait peu à peu une jouissance intime, de celles qui naissent au sein des plus absolues détresses. Yves, à ce moment, sentit combien il était aimé, de quelle pieuse tendresse on l'entourait de toutes parts. Et son âme, abreuvée d'amertume, se gonfla tout d'un coup d'une immense joie à la pensée de posséder un semblable trésor.

Il était encore là en contemplation, quand le bruit de la claire-voie que l'on poussait le fit se retourner. Il vit Marc de Trémorgan qui rentrait.

C'était une riche et heureuse nature que ce Marc. Maintenant que « l'affaire » était faite, il revenait tranquille, presque souriant. D'ailleurs, il était dans la force de la jeunesse, l'âge où toutes les confiances s'épanouissent, où l'on croit à la vie quand même, où l'on n'attend d'elle que des sourires, et où toute la volonté se tend pour vaincre l'obstacle et chasser du ciel les nuages attristants.

Il vint droit au capitaine de vaisseau, la main tendue la bouche paisible.

— Je suis bien aise de vous rencontrer tout de suite, commandant. Je désire vous entretenir.

— Tiens ! — fit Yves, — exactement comme moi, mon cher enfant. Ah ! ça, mais vous vous êtes donc vite lassé des êtres du manoir que vous ayez éprouvé le besoin d'aller respirer l'air du dehors ?

Le visage de l'enseigne devint plus grave. Ce fut sérieusement qu'il répondit :

— Non, commandant. Le motif qui m'a entrainé était d'une tout autre nature.

— Ah ! Vous m'intriguez... Pouvez-vous me faire votre communication tout de suite ?

— Oui, si cela ne vous déplait pas, commandant ?

— Puisque je vous y invite. Voyons ! Dites-moi cela en quatre mots.

Il était agité. Bien qu'à cent lieues de supposer la vérité, n'ayant aucune raison de croire Trémorgan au courant des faits qui le concernaient lui-même, il éprouvait une anxiété véritable. Il existe certainement des sympathies psychologiques inconscientes qui tiennent peut-être au caractère même des événements. Rosnerho subissait sans doute une de ces sympathies.

Marc, dont il avait pris familièrement le bras, lui montra les allées latérales du jardin.

— Allons par là, si vous le voulez bien, commandant. Je désire que nous nous éloignions de la maison.

— Ah ! — dit encore Yves. — Vous me faites peur. De quoi s'agit-il ?

(*A suivre*)

Pierre Maël